Code d'article	**193.29DM**
Description	**ASSIETTES**
Catalogue	
Date de modification	



Spécifications du produit

Unité de mesure	UNITÉ
Dimensions	Ø 18 CM
Matériel	MÉLAMINE
Couleur	BLANC
Poids net d'une unité (g)	120,00
Ligne de produits	'ASAMI WARE'

Codes

Intrastat	39241000
ITF14	18420499193295
EAN13	8420499193298

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet

Unités / paquet	12
Dimensions paquet (cm)	18,75 x 19,88 x 10,50
Poids paquet (kg)	1,55
Volume paquet (m³)	0,0039139

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton	96
Paquets /carton	8
Dimensions carton (cm)	37,50 x 39,75 x 21,00
Poids carton (kg)	12,40
Volume carton (m³)	0,0313031

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche	18
Cartons / palette	18
Conditionnement (U base x couches)	18 x 1
Poids (kg)	247,20
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable | Micro-ondes | Four | -10ºC/+70ºC | Résist. graisses | MÉLAMINE | Lave vaisselle



Conditions d'utillisation

Lave-vaisselle.

Certificats

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Le produit possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.